

Durée

1 journée (7 heures)

Public

- Tout professionnel du Syndic souhaitant renouveler sa carte S, actualiser ses connaissances, réinterroger sa pratique et monter en compétences opérationnelles
- Tout professionnel de l'immobilier envisageant de se diriger vers les métiers du Syndic

Prérequis

Justifier d'une expérience en immobilier d'au moins 6 mois

Format

Distanciel/Présentiel

Approche pédagogique

- Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants

Modalités de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Émargement distanciel
- Questions orales ou écrites
- Mises en situation
- Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

Tarif

470 € nets

Le règlement de copropriété : état descriptif de division et règlement intérieur

Objectifs

- **Interpréter un règlement de copropriété existant**, le mettre à jour en fonction des évolutions techniques et législatives, le publier

Contenu de la formation

A. Etablir un règlement de copropriété initial

1. Décryptage du règlement de copropriété : les points d'attention majeurs
2. Élaboration initiale du règlement de copropriété : l'analyse globale préalable
3. Structurer clairement un règlement de copropriété
4. Déterminer les parties communes et privatives et clarifier leur usage
5. Publication du règlement de copropriété : une étape indispensable trop souvent négligée !
6. Mise à jour ou modification du règlement de copropriété : quand ? Comment ?



B. Le cas des règlements de copropriété obsolète

1. Définition et caractéristiques de l'état descriptif de division
2. Modification de l'état descriptif de division

C. Le règlement intérieur

1. Son intérêt comme solution d'adaptation à l'évolution de la vie de la copropriété
2. Vers des modalités de mise en œuvre souples et sécurisées



FORMATION

Le règlement de copropriété : état descriptif de division et règlement intérieur

Inscriptions

Optez pour le campus ESPI qui vous est le plus accessible

BORDEAUX

bordeaux.executive@groupe-espi.fr

LILLE

lille.executive@groupe-espi.fr

LYON

lyon.executive@groupe-espi.fr

MARSEILLE

marseille.executive@groupe-espi.fr

MONTPELLIER

montpellier.executive@groupe-espi.fr

MONTRÉAL

montreal.executive@groupe-espi.fr

NANTES

nantes.executive@groupe-espi.fr

PARIS

paris.executive@groupe-espi.fr

ESPI – SIÈGE : 23, rue de Cronstadt 75015 Paris
www.groupe-espi.fr

ASSOCIATION GROUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES
Venant aux droits et obligations de la SARL ESPI-ENTREPRISES – Établissement d'Enseignement
Supérieur Privé et Technique reconnu par l'État
Justifiant, en qualité d'organisme de formation, de la déclaration d'activité n°11755667075
Ne vaut pas agrément de l'État
Code APE n°8559B – N° de SIRET 784 617 334 00072